

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de QUINCEY 70000

Accusé de réception en préfecture
070-217004332-20260428-D-22-2026-DE
Date de télétransmission : 30/04/2026
Date de réception préfecture : 30/04/2026

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-huit du mois d'avril à dix-neuf heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 21 avril 2026, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

Etaient présents :

M. Bruno BIDOYEN, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, M. Gilles GARDIENNET, Mme Céline RENARD, M. Pierre ARTAUX, Mme Anne ROUSSEY, Mme Amandine PILLOT, M. Philippe MARIOTTE, Mme Estelle HURET, M. Jean-Christophe TRIMAILLE, Mme Marion LECONTE, M. Christian FEDI.

Absent non excusé : /

Ont donné pouvoir : - M. El Houssaine AMENHAR à M. Bruno BIDOYEN
- /

Mme Véronique BATISSE a été élu(e) secrétaire

OUVERTURE DE SEANCE

Le Maire ouvre la séance en excusant les conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

22/2026

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-15 et suivants ;
- Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 2 Avril 2026, transmis préalablement à chacun des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité:

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 2 Avril 2026, sans modification.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **29 avril 2026**
Pour copie conforme :
La Secrétaire de Séance


Véronique BATISSE

En Mairie, le **29 avril 2026**
Le Maire,


Bruno BIDOYEN



